

## LA PRESSE VUE PAR LE SERCE du 1<sup>er</sup> au 16 juin 2010



### Compteurs "intelligents" plus chers que prévus

Imposés par une Directive européenne qui prévoit l'installation de **compteurs "intelligents" chez 80 % des consommateurs d'ici 2020**, ces compteurs ont pour vocation de faciliter la mise en place de tarifs différenciés en fonction de la consommation, de favoriser la concurrence tout en permettant de réaliser des économies d'énergie.

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) estime entre **8 et 9 milliards d'euros le coût de d'installation des nouveaux compteurs communicants**. Ce chiffre dépasse largement l'évaluation réalisée initialement par ERDF qui annonçait un coût de 4 milliards d'euros pour le renouvellement des compteurs actuels. La FNCCR précise que son estimation intègre "la fourniture et la pose des 35 millions de compteurs, la fourniture des concentrateurs qui sont chargés de collecter les données de chacun des compteurs pour les réémettre vers le système de gestion et d'exploitation d'ERDF et la création des systèmes informatiques de gestion et d'exploitation des données". Le

coût du renouvellement du parc de compteurs électriques sera financé par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (Turpe), payé par les usagers. Le quotidien Le Parisien a estimé le montant à 230 euros par abonné EDF.

La mise en place des nouveaux compteurs Linky dans les régions pilotes de Tours et de Lyon met en évidence de nombreux dysfonctionnements. Sur les 19 000 compteurs installés en région de Tours, seuls 8 fonctionneraient correctement, les autres devant être relevés manuellement en attendant une meilleure mise au point du logiciel de traitement des données. Le temps de pose, initialement estimé à 20 minutes se rapprocherait plutôt de 35 voire 50 minutes si l'on inclut le temps de déplacement de l'installateur.

AFP – [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) - 8/06/10  
Les Echos [www.energie2007.fr](http://www.energie2007.fr) - 9/06/10  
Le Monde – 11/06/10

## ECONOMIE

D'après les simulations réalisées par l'Inspection générale des finances sur l'évaluation de l'impact de la **réforme de la taxe professionnelle**, le gain pour les entreprises et les collectivités locales aurait été sous-estimé tandis que la part compensatoire de l'Etat serait plus élevée. En effet **le nouveau dispositif assurerait aux entreprises un gain de 6,6 milliards d'euros par an**, net d'impôt sur les sociétés, soit un milliard de plus que prévu initialement. En 2010 le gain en trésorerie pour les entreprises s'élève même à 14 milliards d'euros du fait de remboursements au titre des années précédentes. La taxe professionnelle que les entreprises auraient dû payer, s'il n'y avait pas eu de réforme, a été très largement sous estimée. L'Etat, qui s'était engagé auprès des collectivités locales à compenser les recettes perdues, devra donc accroître son effort financier le portant à 2,5 milliards d'euros (contre 800 M€).

Les Echos – 3/06/10 – La Tribune – [www.batiactu.com](http://www.batiactu.com) - 4/06/10

Après une augmentation de 0,3 % en avril 2010, **le taux d'inflation a progressé de 0,1 % en mai 2010 et de 1,6 % sur une année** glissante. La hausse des prix est principalement due à l'augmentation des prix de l'énergie (+ 0,9 % en mai 2010 et + 13,6 % en glissement annuel) et des produits pétroliers en particulier, en hausse de 20,4 % sur un an.

[www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) – [www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr) - 11/06/10



D'après les données de l'Insee, après une hausse de 1,3 % en mars dernier, **la production industrielle française s'est à nouveau repliée de 0,3 % en avril**. L'industrie manufacturière quant à elle **a poursuivi sa progression** affichant une augmentation de 0,4 % en volume après + 1,2 % en mars. Sur cette période, la hausse a principalement concerné la cokéfaction et le raffinage (+ 17,5 %) ainsi que les équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines (+ 1,5 %). En revanche le secteur de la construction de matériel de transport a reculé de - 2,1 %, plombé par l'activité automobile en recul de 7,2 %.

[www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) – 10/06/10 – Les Echos – 11/06/10

## SOCIAL

---

**Les professionnels du bâtiment\* et EDF** ont signé le 14 juin un **accord avec l'Etat dans le secteur du bâtiment** destiné à **adapter le secteur aux objectifs du Grenelle de l'environnement**. Ce partenariat prévoit notamment la **révision générale des Règles de l'Art de la construction** regroupées pour la plupart dans une documentation technique de référence : les "Documents Techniques Unifiés (DTU). EDF contribuera à hauteur de 15 millions d'euros à leur révision. Un autre axe sera privilégié : la **formation aux économies d'énergie de 120 000 professionnels**. Développée en 2007 par l'Ademe, la FFB, la Capéb, la FNSCOP BTP, EDF et l'ATEE le processus de Formation aux Economies d'Energie des entreprises et artisans du Bâtiment (FEE Bat) sera accéléré. L'Etat prévoit que la nouvelle phase du dispositif des Certificats d'Economie d'énergie permette de soutenir efficacement le financement de cette formation. L'Etat délivrera des CEE à EDF pour une valeur de 1,5 c€/kWhcum. EDF contribuera à hauteur de 53 millions d'euros à ce plan de formation, les entreprises du bâtiment à hauteur de 26 millions.

*\*L'Agence Qualité Construction, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), la Confédération des organismes indépendants tierce partie de prévention, de contrôle et d'inspection (COPREC), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et le comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle*

[www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr) – 14/06/10 – Les Echos – La Tribune – 15/06/10

## ENERGIES – TELECOMMUNICATION – ENVIRONNEMENT

---

### En France

**L'assiette du crédit d'impôt imputable aux installations photovoltaïques** pour les particuliers pourrait prochainement **être réduite de moitié**. Cette proposition a été faite au gouvernement par le Syndicat des Energies Renouvelables (SER), l'Ademe et Enerplan. Si elle voit le jour, elle pourrait inciter les installateurs à baisser leurs prix et en même temps rendre d'autres sources d'énergie renouvelables domestiques.

[www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) – 16/06/10

Dans le cadre du projet de loi NOME réformant le marché de l'électricité, **le député UMP Claude Gatignol** a présenté un amendement visant à ce que **les coûts de raccordement des installations photovoltaïques soient entièrement pris en charge par les producteurs**. "La facture des particuliers pour le raccordement pourrait donc doubler" s'est alarmé Philippe Roudil, Délégué général du Syndicat des Energies Renouvelables (SER). Actuellement 40 % du coût de raccordement est pris en charge par ERDF, le solde par les propriétaires des panneaux photovoltaïques. Claude Gatignol a retiré son amendement contre la promesse de Jean-Louis Borloo de mettre à disposition de "puissants moyens d'investigation" pour aider la mission d'information sur la sécurité et le financement des réseaux d'électricité et de gaz présidée par Jean Gaubert. Elle est chargée d'examiner le sujet et répondre à la question sous jacente de Claude Gatignol : qui doit financer les investissements ?

Les Echos – 11/06/10

L'Assemblée nationale française a adopté mardi, en première lecture, **le projet de loi "Nouvelle organisation du marché de l'électricité" (NOME)** par 294 voix contre 212. Le texte fait obligation à EDF de céder jusqu'à 100 TWh par an à ses concurrents. Le dispositif est établi sur une durée de 15 ans. Le prix d'achat pour les fournisseurs alternatifs de l'électricité nucléaire produite par EDF sera fixé par le gouvernement puis par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Le texte prévoit également la **suppression des tarifs réglementés pour les entreprises** (tarifs verts et jaunes) à partir du 31 décembre 2015. **Les tarifs réglementés pour les particuliers et les petites entreprises (tarifs bleus) sont pérennisés**. A partir de 2015 ils seront fixés par la CRE et non plus par les pouvoirs publics. A terme, pour favoriser la concurrence, le projet prévoit d'aligner ces tarifs sur le prix de gros auquel EDF cèdera son électricité à ses concurrents.

AFP – 15/06/10 – Les Echos – 16/06/10

La loi permettant aux particuliers consommateurs de gaz de revenir aux **tarifs réglementés** et qui prolonge cette possibilité de 6 mois pour les consommateurs d'électricité est parue au Journal officiel du 8 juin. **Le Tarif Réglementé Transitoire d'Ajustement au Marché (Tartam)**, tarif de retour spécifique aux entreprises, a également été prolongé jusqu'au 31 décembre 2010. Il devait normalement prendre fin le 30 juin 2010.

AFP – 8/06/10

ERDF estime à **3000 MW la puissance totale des installations photovoltaïques en attente de raccordement** en France. Il évalue à 2000 MW le flux annuel des demandes pour les prochaines années, soit l'équivalent de 2 tranches nucléaires. ERDF chiffre à 3 milliards d'euros environ le coût de ces raccordements et prévoit d'atteindre l'objectif du Grenelle de l'environnement (5 400 MW d'ici 2020) dès 2015. La mise en place d'une agence de raccordement dans chaque "région ERDF" devrait permettre d'abaisser le délai d'attente pour une mise en service à 4 mois.

[www.energie2007.fr](http://www.energie2007.fr) - Les Echos – 14/06/10

D'après un document de travail du gouvernement, **l'Etat envisagerait une hausse "modérée" des tarifs réglementés de l'électricité** au 15 août prochain. Il serait ainsi prévu de relever d'environ 10 % le prix de l'abonnement et de 3 % le prix du kWh pour les foyers dotés des plus petites installations (d'une puissance de 3 à 6 kVA). En revanche, pour les particuliers souscrivant des puissances plus importantes, l'abonnement baisserait de 10 % et l'électricité de 1,35 %.

AFP – La Tribune - 11/06/10

Des industriels (EDF, Knauf Insulation, De Dietrich, Ariston, Aldès, Materis, Financo) et le réseau d'agences immobilières Guy Hoquet ont créé un **bouquet de services, "Bâti Energies"**, destiné aux petites entreprises de moins de 20 salariés voulant s'engager dans la **rénovation énergétique**. L'accès au réseau s'élève à 830 euros et permet aux professionnels de bénéficier d'une assistance commerciale et technique, d'un accompagnement administratif... Le dispositif s'adresse également aux clients et leur propose notamment un audit thermique, des avantages sur les installations éco efficaces, un plan de financement. L'objectif de Bâti Energies est de regrouper 30 000 adhérents d'ici 3 ans. Le réseau sera lancé régionalement, d'abord dans l'est en juillet où il regroupera pour commencer une cinquantaine d'entreprises puis dans le sud ouest.

Le Moniteur des travaux publics – 28/05/10

Dans son analyse prévisionnelle pour l'été 2010, le RTE estime que, pour des températures proches des normales saisonnières, **la France ne devrait pas recourir aux importations d'électricité cet été**. L'an passé, l'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire français avait nécessité de s'approvisionner à l'extérieur. En 2010 la disponibilité du parc nucléaire s'est nettement améliorée depuis un an et de nouvelles centrales thermiques sont entrées en service. Toutefois en cas de canicule, le RTE précise qu'en période de pointe journalière, vers 13 h 00, 1°C supplémentaire induit une augmentation de la consommation d'environ 450 MW.

AFP – Les Echos - 2/06/10 - Europ Energies – 2 et 9/06/10

Expérimentée en Rhône-Alpes, la **filière de collecte et recyclage des Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE)** du secteur du bâtiment sera opérationnelle sur l'ensemble de la France au 1<sup>er</sup> juillet. Il s'agit de la première filiale collective au niveau européen. Les déchets électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation sont concernés. La démarche a été initiée par 5 syndicats professionnels de constructeurs (Syndicat de l'éclairage, Domergie, Gesi, Gimes et Gisel) et implique 120 industriels et 7 organisations professionnelles partenaires dont le **SERCE**. Cette nouvelle **filière DEEE Pro** est gérée par l'éco-organisme Récyllum. La collecte s'effectue gratuitement via un réseau de proximité regroupant 3000 points de collecte. Une fois collectés les DEEE Pro sont acheminés sur le centre de traitement spécialisé le plus proche. Le potentiel de collecte est estimé à 70 000 tonnes par an. L'objectif est de recycler 76 % des déchets collectés en 2016.

[www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com) - 9/06/10 - La Tribune – 10/06/10 – Le Monde – 15/06/10

Le gouvernement a publié un **"programme national très haut débit"** qui sera financé à hauteur de 2 milliards d'euros par le Grand emprunt. L'accent se portera sur le déploiement de la fibre optique jusqu'au logement en zone urbaine et rurale. L'Etat souhaite créer un "effet de levier" en investissant aux côtés du secteur privé afin d'inciter les opérateurs télécoms à augmenter leurs dépenses dans les zones moins denses et moins rentables. La première phase du programme débutera en juillet. Elle consistera à recueillir les engagements d'investissement des opérateurs télécoms et des collectivités territoriales. Un appel à projets pilotes sera lancé pour expérimenter les conditions de déploiement du très haut débit en associant opérateurs privés et collectivités territoriales. Le régulateur des télécoms, l'Arcep préconise de ne subventionner que le déploiement dans les zones les moins peuplées mais il lui reste à en préciser le cadre réglementaire. Un projet de décision a été élaboré et une consultation publique sera lancée le 18 juin.

Les Echos – [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr) - 15/06/10

Le coût total de déploiement de la fibre optique est estimé à 30 milliards d'euros. Chargé d'une mission gouvernementale sur l'alimentation en euros du **Fonds d'aménagement numérique des territoires**, le sénateur Hervé Maurey envisagerait la **création d'une nouvelle taxe**. Créé par la loi Pintat, ce fonds est destiné à financer la construction d'un réseau numérique à très haut débit. Parmi les pistes explorées l'augmentation des forfaits ADSL, de l'ordre de 2 €/mois pourrait dégager 600 millions d'euros par an.

La Tribune – [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr) -17/06/10

**Hewlett-Packard (HP) et EDF Optimal Solutions (EOS)** ont signé un partenariat pour développer une **solution globale de "data centers"** permettant d'**optimiser la consommation d'électricité** des centres de traitements des données informatiques particulièrement énergivores. HP fabriquera et installera les infrastructures informatiques tandis qu'EDF fournira les compétences nécessaires à la réalisation des installations électriques et de refroidissement nécessaires. Déjà associés depuis un an, les deux acteurs ont livré en France deux solutions complètes de "data centers". La solution proposée permet de réduire la perte d'électricité entre 20 et 25 %. "Ceci équivaut à une réduction de la facture énergétique d'environ 30 %" signale Jean-Paul Alibert, Directeur général technologique chez HP France. Les deux partenaires s'engagent également à livrer un data center en moins de 6 mois, le délai habituel pour un centre "classique" nécessitant entre 18 et 24 mois avant d'être opérationnel.

Les Echos – 11/06/10

## REGIONS

---

**Ile-de-France.** L'éclairage des stations de métros représente 10 % de la facture énergétique globale de la **RATP**. C'est avec l'objectif de réduire celle-ci qu'elle a décidé d'expérimenter l'éclairage de la station Censier Daubenton (ligne 7) en utilisant des **leds**. Toutes les sources lumineuses de la station ont été remplacées soit 100 000 leds installées sur les 600 points lumineux que compte la station. La facture devrait être réduite de deux tiers (65 %), "tout en continuant d'assurer autant voire parfois davantage de luminosité". Si l'expérience est concluante, elle pourrait être généralisée progressivement à l'ensemble du réseau.

[www.energie2007.fr](http://www.energie2007.fr) – 16/06/10

**Ile-de-France.** Le Tribunal administratif de Versailles (Yvelines) a rejeté le recours déposé par la société Colt relatif au déploiement du réseau de fibre optique très haut débit des Hauts-de-Seine. Au centre de la contestation une subvention publique de 59 millions d'euros sur un budget total de 422 millions. Les juges ont pris en compte l'argument du groupement d'entreprises Sequalum\* faisant valoir que la subvention permettait le déploiement du réseau dans les zones peu denses du département où les immeubles comptent en moyenne moins de 12 logements.

*\*Composé à 80 % de Complétel (filiale de Numéricâble) et de LD Collectivités et d'Eiffage*

[www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr) – 17/06/10

**Midi-Pyrénées.** Créée en 2006, la jeune entreprise **Panosol**, basée à Toulouse (Haute-Garonne), l'une des plus importantes sociétés d'installation de systèmes solaires, thermiques et photovoltaïques, dans le Sud-Ouest a cédé la majorité de son capital à **GDF Suez**. En 4 ans, Panosol a essaimé et ouvert 24 agences dans tout le sud-ouest et l'ouest de la France. Son chiffre d'affaires a doublé en 2009 pour atteindre 9 millions d'euros et pourrait atteindre 18 millions d'euros en 2010. Depuis sa création, l'entreprise a effectué plus de 1500 installations principalement sur le marché des particuliers. Malgré une croissance positive les fondateurs ont préféré s'adosser à GDF Suez pour financer leur développement et ouvrir une dizaine de nouvelles agences complémentaires dans le sud-est de la France et la région Rhône-Alpes d'ici fin 2011.

[Les Echos](#) – 7/06/10

**PACA.** A Lambesc (Bouches-du-Rhône), une trentaine de foyers volontaires s'apprête à **tester un réseau d'énergie intelligent**. Ce projet, baptisé **Premio**, est piloté par le pôle de compétitivité Capenergies. L'objectif consiste à tester et "valider sur le terrain un certain nombre de connaissances pour configurer les contours d'un futur réseau d'énergie à intelligence répartie". Il s'agit d'optimiser l'intégration de la production locale et du stockage réparti, le développement des énergies renouvelables, le pilotage dynamique des charges à distance et les initiatives d'économies d'énergie pour absorber les périodes de pointe et réduire globalement les émissions de CO<sub>2</sub>. Outre le test des solutions technologiques mises en œuvre, le comportement des clients impliqués dans la démarche sera observé. En effet, si la technologie permet d'envisager 15 à 20 % d'effacement en pointe avec des outils automatisés, le comportement du consommateur permettrait d'induire jusqu'à 40 % d'effacement.

[La Tribune](#) – 14/06/10

**Pays-de-la-Loire.** Six industriels sont à l'origine d'un cluster, porté par l'association ADEO sous la marque commerciale "**Net-Wind**", dédié à la **maintenance des éoliennes**. Alors que le parc éolien hexagonal est diffus et peu organisé, ils souhaitent proposer aux constructeurs et aux exploitants de parcs une offre globale consistant à entretenir, réparer et, si nécessaire, fabriquer des composants d'éoliennes. Les six partenaires, parmi lesquels 3 PME, deux groupes nationaux et un organisme de contrôle ont déjà investi 2 millions d'euros dans ce projet. Cette initiative complète l'ouverture au Mans, en 2009, d'un pôle de formation de techniciens de maintenance de parcs éoliens.

[www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr) – 01/06/10

## BTP

---

**Qualibat** a actualisé sa **nomenclature de qualifications** délivrées aux professionnels du bâtiment. Deux nouvelles familles ont été créées : la classe 8 concerne la **performance énergétique** (rénovation énergétique des logements et énergies renouvelables). La famille 9 est consacrée aux travaux en offre globale.

[Energie Plus](#) – 1<sup>er</sup>/06/10

## NOMINATIONS

---

**Jérôme Frantz**, 51 ans, succède à Yvon Jacob à la présidence de la **Fédération des industries Mécaniques (FIM)**.

[Les Echos](#) – 17/06/10

**Xavier de Froment**, Directeur de Legrand France succède à Jean-Louis Demousseau à la présidence du groupement des industriels de l'appareillage électrique d'installation et de ses applications (**Domergie**).

[Communiqué de presse Domergie](#) – 30/05/10